



Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa  
Salle 9S016, 9<sup>e</sup> étage  
200, rue Kent  
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Le 8 septembre 2016

**Addenda n° 3**

Objet : **Invitation à soumissionner n° FP802-160186**  
**Mise à niveau de la canalisation d'aqueduc au bureau satellite et à l'entrepôt de**  
**St. Lewis, T.-N.-L.**

Madame, Monsieur,

Suite à la demande de propositions susmentionnée, le présent addendum (#3) est d'informer les soumissionnaires éventuels de la question(s) reçu(s) au cours de cet appel d'offres à ce jour. La(es) question(s) et la(es) réponse(s) sont indiquées dans **l'annexe A**.

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

**Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.**

Cordialement,

**Michel Larivière**  
Agent principale des marchés  
Opérations de gestion des finances et du matériel

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



## Annexe A

***Les soumissionnaires qui souhaitent soumettre leur soumission à la date de clôture et aux lieux de clôture indiqué dans l'avis d'appel d'offre de la demande de soumission numéro FP802-160186 ou si applicable, indiqué dans un ou dans des addenda(s) précédent doit également tenir compte des questions et réponses suivantes dans leur offre.***

### Question et réponse de 1 à 9

#### Question no. 1

*Le dessin M1 indique d'utiliser un tuyau en polyéthylène de haute densité non isolé de 150 mm (6 po) de diamètre, la vue de coupe du dessin M2 intitulée « 1 over M2 » semble indiquer d'utiliser un tuyau préisolé de 100 mm (4 po) de diamètre pour le réseau municipal, alors que les spécifications à la section 33.11.16.01 semblent indiquer d'utiliser un tuyau en fonte ductile.*

*Veillez confirmer les renseignements suivants concernant le prolongement de la conduite d'eau maîtresse :*

- A) Le matériel du tuyau à utiliser*
- B) La taille (diamètre extérieur) du tuyau*
- C) La pression de service de la conduite maîtresse*
- D) La conduite maîtresse doit-elle être isolée? Dans l'affirmative, les spécifications sont-elles disponibles ?*

**Réponse no. 1 :** L'entrepreneur doit fournir et installer un robinet d'arrêt de distribution pour l'immeuble du MPO situé à côté du bâtiment et près de la route. L'emplacement précis sera décidé sur les lieux.

#### Question no. 2

*Le dessin M1 indique d'utiliser un tuyau de 35 mm (1,4 po) de diamètre pour le réseau résidentiel, mais la vue de coupe du dessin M2 intitulée « 3 over M2 » indique d'utiliser un tuyau de 25 mm (1 po) de diamètre. Veuillez confirmer si cette taille est correcte ?*

**Réponse no. 2 :** Les soumissionnaires doivent noter que le dynamitage est interdit à moins de 50 m de l'immeuble du MPO. À moins de 50 m de l'immeuble, il faut ajouter 2 po d'isolant pour tuyau souterrain sur le terrain afin de protéger la tuyauterie contre le gel à une profondeur d'enfouissement potentiellement peu profonde si des roches se trouvent près de la surface.



**Question no. 3**

*Les tuyaux du réseau résidentiel (voir « 3 over M2 ») doivent-ils être isolés? Dans l'affirmative, quelles sont les spécifications du revêtement isolant et, le cas échéant, celles des câbles chauffants (nombre de câbles et leur taille) ?*

**Réponse no. 3 :** Les soumissionnaires doivent noter que, pour l'installation du tuyau d'alimentation en eau à partir de la ligne de flottaison principale jusqu'au robinet d'arrêt de distribution qui doit servir les usages résidentiels, le robinet d'arrêt de distribution doit se situer de 10 à 20 pi de la route. La section de tuyau qui assure le service résidentiel doit avoir un diamètre de 25 mm, et non de 35 mm comme il est indiqué sur les dessins.

**Question no. 4**

*Faut-il installer du ruban de marquage pour la conduite d'eau maîtresse en polyéthylène de haute densité et les conduites de branchement ?*

**Réponse no. 4 :** Le tuyau d'alimentation en eau doit être un tuyau de 150 mm en polyéthylène de haute densité DR11 assemblé par électrofusion. Il doit être préisolé avec une isolation en mousse de polyuréthane de 2 po d'épaisseur et muni d'une gaine en polyéthylène de 3 mm. Les raccords doivent être isolés à l'aide de demi-coquilles isolantes et de gaines thermorétrécissables. Tous les robinets d'arrêt de distribution doivent être munis de nécessaires pour l'isolation. Supprimer le renvoi à la fonte à graphite sphéroïdal.

**Question no. 5**

*À quelle profondeur faut-il enfouir la prise d'eau ?*

**Réponse no. 5 :** La prise d'eau doit être un baril de 150 mm d'une profondeur de 3 m.

**Question no. 6**

*À quelle profondeur faut-il enfouir les conduites de branchement (par rapport aux bouches à clé des robinets d'arrêt de distribution) ?*

**Réponse no. 6 :** Installer le ruban de marquage pour le tuyau en polyéthylène de haute densité principal et les lignes de service.



**Question no. 7**

*En ce qui a trait à la conduite isolée de 50 mm (2 po) de l'immeuble du MPO, quelle est la taille des câbles chauffants et combien en faut-il ?*

**Réponse no. 7 :** Les robinets d'arrêt de distribution doivent se trouver à une profondeur de 3 m.

**Question no. 8**

*Il semble y avoir une conduite de branchement de 25 mm (1 po) de diamètre reliant la conduite de 50 mm (2 po) de diamètre de l'autre côté de la rue de l'immeuble du MPO. S'agit-il de la conduite de branchement de 25 mm (1 po) de diamètre (robinet d'arrêt de distribution/bouche à clé/tringle) requise, ou s'agit-il plutôt d'une conduite de branchement de 50 mm (2 po) de diamètre (robinet d'arrêt de distribution/bouche à clé/tringle) servant à arrêter l'alimentation en eau à l'immeuble du MPO ?*

**Réponse no. 8 :** L'immeuble du MPO doit être muni d'un robinet d'arrêt de distribution de 50 mm.

**Question no. 9**

*Les tuyaux isolés auront-ils des composants électriques (capteurs de température, câblage, thermostats, boîtiers de commande, etc.) requis pour cette portion du projet? Dans l'affirmative, avez-vous leurs spécifications? Si vous n'avez pas les détails précis du revêtement isolant, des câbles chauffants, etc., pouvez-vous fournir les détails quant à la profondeur d'enfouissement des diverses conduites qui devront être munies de câbles chauffants, et indiquer quelles sont les températures les plus froides prévues dans la région ?*

**Réponse no. 9 :** Un câble chauffant pour tuyauterie doit être installé sur la nouvelle conduite d'eau de la conduite d'adduction à l'immeuble du MPO seulement. Le système de tuyauterie préisolé doit avoir un conduit muni d'un câble chauffant pour tuyauterie. L'entrepreneur doit fournir un disjoncteur de fuite de terre de 30 A/240 V, reliant le panneau de distribution de 120/240 V disponible le plus proche à l'unité de commande. L'unité de commande doit être équivalente à une unité UTC-2230 d'Urecon. L'entrepreneur doit fournir et installer le câblage, les conduits, les disjoncteurs, les unités de commande, les capteurs et effectuer les réglages, etc. requis pour fournir un système prêt à être utilisé.